

Fermer X

Ce site utilise des cookies. Les cookies nous permettent de vous apporter des contenus et services adaptés à votre navigation et d'optimiser votre expérience du site grâce aux statistiques d'audience. En poursuivant votre navigation, vous en acceptez l'utilisation et vous pouvez à tout moment **modifier les réglages** d'acceptation. Pour en savoir plus cliquez **ici** (<http://www.rossel.be/cookies>).

Stocker les déchets nucléaires coûtera au moins 8 milliards

Mis en ligne le 22/08/2018 à 06:00

Le coût du bâtiment qui accueillera les déchets hautement radioactifs belges pourrait être trois fois plus élevé que prévu. Une tuile pour Electrabel.



© Pierre-Yves Thienpont | Le Soir

Cela fait maintenant plus de 40 ans que la Belgique a des centrales nucléaires actives, et produit donc des déchets hautement radioactifs. Et pourtant le Royaume n'a toujours pas décidé de ce que deviendront ces encombrants résidus.

L'Office national des déchets radioactifs et des matières fissiles (Ondraf), qui est chargé de les gérer, propose de les enfouir à grande profondeur. Depuis 2013, un scénario circule : les déchets les plus dangereux seraient enfouis à 200 mètres de profondeur dans les terres argileuses de Boom. Le coût de l'opération avait été estimé alors à 3,2 milliards d'euros. C'est ce montant qui sert de base au calcul des provisions qu'Electrabel, l'exploitant des centrales belges, doit verser annuellement en vue d'alimenter le fonds qui financera le stockage des déchets.

Une facture nettement plus salée

Mais ce chiffre de 3,2 milliards a toujours été jugé trop optimiste. La profondeur d'enfouissement à 200 mètres est bien inférieure à celle préconisées par les autres Etats confrontés à la même problématique.

L'Ondraf s'est donc résolu à refaire ses calculs. Et la facture finale s'annonce nettement plus salée. Dans la meilleure des hypothèses, il en coûtera au moins 8 milliards d'euros, mais la note pourrait dépasser les 10 milliards.

Si l'Ondraf refuse de confirmer ces chiffres tant qu'ils ne sont pas validés par son conseil d'administration, il reconnaît la modification des méthodes de calcul du coût final. Une tuile

pour Electrabel : cette nouvelle estimation servira de base lors de la révision triennale des provisions qu'elle doit assurer, qui aura lieu l'an prochain.

A lire sur Le Soir +: Charles Michel s'en mêle, notre décodage «pour les nuls»
(<http://plus.lesoir.be/174283/article/2018-08-22/stocker-les-dechets-coutera-beaucoup-plus-cher-que-prevu>)